VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 69,922—Cour Civile de District Div. D.

Succession de Henry H. Smith

Conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 19 septembre 1903 et conformément aux stipulations de l'acte No 152 de 1900, je vendrai à l'enchère publique au No 4316 rue Prytanée en cette ville, LUNDI, le 28 septembre 1903, à midi, les effets mobiliers appartenant au feu Henry H. Smith.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

MRS LENNOX H. SMITH, Administratrice.

21 sept—21 28

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,564—Division A—Attendu que Daniel Jung, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma M. Knecht femme décédée de Daniel Jung, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat.

22 sept—22 26—oct 1

Succession de John Wrotford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,162—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

19 sept—19 23 26

Succession de Mme Maria Wintz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,619—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony F. Buttmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Fisher, avocat.

18sept—18 22 27

Succession de Mme Mary Engler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,894—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank J. Orphila, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat. 18 sept—18 22 27

Succession de Mme Henrietta Meinrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,831—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christian T. Bohmaiz, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

19 sept—19 23 28

Succession de Lewis H. Story.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,386—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham et Cunningham, avocats.

19 sept—19 23 28

Succession de Richard E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,416—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vertie Pendley Schmidt Nores, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders & Garley, avocats. 26 sept—28 30—oct 1

Succession de Pierville Fils.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,093, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel V. Deiss, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Carleton Hunt, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession de Annie Leinhardt veuve de Marshal Fielder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,552—Division C—Attendu que Conrad Leinhardt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat.

20 Sept—20 24 29

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

Propriétés Foncières et Assurance

Voyez le et vous serez satisfait.

No 846 rue Commune.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 149 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.

Grand Format ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième, et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, enjette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huitres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71,392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er—Quatre certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 122, borné par les rues Magnolia, Pleasant, Toledano et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de voyer fait par George de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage notaire, le 29 août 1903, par les lettres "A", "B", "C" et "D", et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magnolia et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magnolia, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magnolia et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magnolia et Pleasant, mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes égales et parallèles, et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magnolia et Pleasant mesurant trente huit pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant, trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces, entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

2me. Dix actions du fond Capital de la "Lafayette Fire Insurance Company", lequel Stock est démontré par le certificat No 102 daté le 1er mars 1897, et inscrit au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant—taxes pour 1903 devant être acquittées par l'acquéreur à la vente de vente pardevant Jules Bouchereau, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Robt Legier, avocats pour les défendeurs.

20 sept—20 27—oct 1 11 18 22

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités ébruitées.

Bureau 633 Place Commerciale

Rez-de-chaussée

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903

No 816 rue Neuvième,

(Entre les rues Chippewa et St Thomas.)

Une Résidence commode à deux étages,

Louée à $26.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher.

No 71,443—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 21 septembre 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie, et St-Thomas, désigné par le numéro 18 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Neuvième sur cent neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente garanti par billets de l'acquéreur et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant C. G. Rebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 846 rue Commune

John B. Fisher, avocat.

N. B.—L'acquéreur doit payer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

25sept—25 27—oct 4 11 18 25 27

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Rabiteau et Mule vs Henry Duval.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans,—No 14,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge de la première cour de cite de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 2 octobre 1903, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant d'un grand assortiment de vins et liqueurs, vaisselle, verres, tables, chaises, lounges, pendule, sucrier, barril de whiskey, éventail électrique, un National Cash Register, licence de ville et d'état pour 1903, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, constable. Wynne G. Rogers, avocat.

22 sept—22 29—oct 2

Miss Katie Raccivich vs Wm McLellan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 14,619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1903, à 11 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie, consistant en lot d'épiceries, deux balances "Computation", 2 vitrines, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. J. Unterreiner, avocat. 18 sept—18 25 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mathushek.

Philip Werlein, Limited, vs G. W. Smith Varins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,460—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 1er octobre 1903, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein, Nos 614 et 616 rue du Canal—

Un Piano Mathushek.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler, Jr., avocats pour les plaignants.

19sept—19 21 25—oct 1

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1903.

Bégué Paul	Lacome, Jean
Berkelmans James	Lacroute, Urbain
Besse, Vve Mad	Lamouche, Anatole
Bichief, Louis	Mallios, Michel
Bouby, Hermann Jean Louis Simon	Moreau, Henri
Camaille, Emile Florent	Monnic, Paul
Debray, Pierre Marie	Philippe, Denis
Dubos, Joseph	Rateau, Georges
Dussaur, Olysse	Raynal, Bernard
Ferronillat, Léonard	Sabot, Michel Pierre
Fes, Bernard	Samory, Henri
Gadonneix, Léonard	Schwerdt, Sword Chas

Signé: Le Consul.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielmschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 octobre, 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances le dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, le 19 mai 1882. Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou, et quatre-vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de l'ablanche de l'ilet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, en bois, consistant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie, connue comme No 1305 rue Johnson, le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receiver.

In re Receiver de la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 70,426—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Et in re Mlle Cécile H. Cassard vs la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 71,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 30 septembre 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1300 avenue St Charles à l'encoignure de la rue Erato, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de cour un signé le 11 septembre 1903 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B et l'autre en date du 17 septembre 1903, signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, une fontaine à Soda en marbre avec un comptoir M. T. ventoile électriques, un coffre fort en fer un lit d'assiettes pour crème à la glace, verrerie et porcelaine, un moteur électrique installéons, un "National Cash Register", une machine pour glacer la crème, un lot de choses diverses et les installation d'une laiterie et écurie de premier ordre, d'après l'inventaire enregistré, aussi cinq chevaux et trois wagons.

Conditions—Comptant.

Cage, Baldwin et Crabites, avocats pour le receiver. Frank McGloin, avocat pour Mlle Cécile E. Cassard. 19 sept—19 20 27 30

A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successin de Bridget McGinn ou Magill femme de Jeremiah Lynch.

No 71,27—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PARACOR A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville, en vertu d'un ordre issu et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir—

Un ocean lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district désigné comme lot No un de l'ilet 178, lequel est borné par les avenues Pacifique et Imire, et les rues Alix et Elise et terrain encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix, et mesurant trente et un pieds, six pouces (31 6/0) de face à l'avenue Pinque sur soixante et un pieds dix pouces; profondeur et façade à la rue Alix entre lies de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, rues et avantages y appartenant ou de quelé façon en dépendant.

Terms et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque sur le vendeur, et devant faire un dépôt 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire aux frais de l'acquéreur.

20 se—20 27—oct 4 11 18 à date

Hiry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Améliorations Entières

—DE—

La Delta Delinting and Rining Company Ltd".

Un bulin d'Huile de Graine Coton de 50 tonneaux.

Situé l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilla "Erie". Machine à vapeur "Corlis de la force de 200 chevaux 3-15 "Press" Patente "Smith Vale" 2-50 "Heaters" complète, Porte Egrameurs, Tuyaux Hydrolique, Tor, Arbre de Couche, Poulies, Bande de cire, Crochets pour ceinture, Boites, Bres Stocks, Moules "Trucks", etc.

9 rown Cotton Linters" 110 acres chacun: en bloc.

Ma, le 29 Septembre 1903,

A l'an à la Bourse des Propriétés Foncières.

PHARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune, MARDI, le 29 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propr Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. St Paul, juge de la même Honorable, Division C, maintenant absent en congé, No 69,232, dans l'affaire de "Chas. Drown vs la Delta Delinting and Rining Co. Ltd" à l'enchère publique, il sera:

Installations entières de machines, de bures etc appartenant à la Delta Delinting and Refining Company Ltd et contenant les bâtisses, à l'encoignure des rues Celeste et Oléiste, dans le Premier District de cette ville.

Ve et conditions—Comptant. L'acquéreur doit assumer toutes les taxes dues et devant dues sur ladite fabrique pour l'an 1903 en plus et au dessus du montant de son prix et devant déménager ladite usine de fabrique remettre les lieux sur lesquels elle a été construite en ses conditions ve conformément au bail, maintenant expirant le 30 septembre 1903 cette vente peut être suspendue sur opposition d'une acte de ce genre.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District.

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

727, AVENUE POLAND,

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland.

A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et al vs Louisa Hoger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7 octobre 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur BUREAU ET BOURSE, 802 rue Perdido, près de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement lu, rendu et signé en pleine Cour le 4 septembre 1903, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, les propriétés ci-après décrites, dans l'affaire ci-dessus—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Crapo) et Kempart (autrefois Amour), lequel lot est désigné par la lettre A, sur un croquis annexé à un acte de vente d'Henry Conn à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 31 janvier 1895, et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et [illegible] pieds de profondeur sur la rue Bourgogne, lequel lot est composé de la face de la portion du lot No 20 et de la face de la portion de la moitié du lot No 19. Etant la même propriété que F. Von Behren a acquise durant la communauté qui lui était entre lui et Mary Hoger, sa femme décédée, par acquis de Henry Conn par acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895 enregistré livre 158, page 202 du Bureau d'Alienations.

Les améliorations comprenant une bâtisse à un étage construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Ne manquez pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant en en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 184, borné par les rues Pelogie, Royale, Dauphine et Kentucky, et désigné par la lettre F, sur un croquis dressé par C. Urban Lewis, député voyer de la ville datée le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 2 décembre 1895 d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland sur une profondeur de 103 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot original No 5 et en partie au lot original No 7.

Les améliorations comprennent un shop, face à la rue Poland, et à l'arrière d'un joli cottage ayant 3 chambres, hangar, etc., désigné par le No municipal 727 rue Poland.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant et la balance à un an ou deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date au complètement de la vente jusqu'à paiement, garantie par le lien et privilège de vendeur et avec hypothèque spéciale. Les actes de cédant la chaux, son aliénation et de vente sans estimation avec 5 0/0 pour honoraires d'avocat pour renforcer le paiement des billets et de toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au porteur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et n'auront droit aux loyers seulement du jour du complètement de l'acte de vente.

A tes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, notaire.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 7

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd,"

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4861 rue Magasins.

Encoignure de la rue Upperline.

Lucien Bornet vs William H. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,295—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Upperline, Camp et Lyon, désigné par les lettres A et B, d'après un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 mars 1887, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire public en cette ville, le 15me jour de juin 1888, d'après lequel lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun quarante trois pieds 5 pouces quatre lignes de face à la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot A ayant une largeur dans le fond de vingt huit pieds quatre pouces et formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

4 sept—4 8 11 18 25—oct 2 9

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères etc.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos 1221 et 1223 rue Clouet entre les rues Marais et Urquhart.

Third District Building Association vs Jacob Mattern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 71,239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa, étant une partie du lot désigné par le No 31 de l'ilet No 13 comme il est démontré sur un plan de P. N. Judice, daté le 20 décembre 1867, et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, ladite portion de terre mesurant quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet de la surligne de côté la plus près de la rue Urquhart, une première profondeur de cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes, delà un angle droit sur une ligne courant parallèle à la rue Clouet, une distance de quatre pieds, delà à angle droit sur une ligne courant parallèle à la rue Urquhart une deuxième profondeur de cinquante huit pieds dix pouces quarante-six pieds huit pouces et quatre lignes, sur la ligne du fond, et cent soixante sept pieds, huit pouces et quatre lignes, sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, étant le tout du lot No 31, excepté une langue mesurant quatre pieds de face sur la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes, près de son côté le plus près de la rue Urquhart, le tout comme il est démontré sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 18 octobre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour la plaignante.

28 août—28—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le numéro 1919 rue N. Prieur, entre les rues Annette et St Antoine.

Mme Veuve Anna Harris vs Thomas T. Jones

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,125—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

vent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur (autrefois Josephine), Johnson (autrefois Célestine), Annette et St Antoine, désigné comme lot numéro vingt trois de l'ilet No 60 sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 14 décembre 1866, et déposé en le bureau de A. Uncasta, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 dans son livre de plans No 7, d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Prieur sur cent cinquante neuf pieds onze pouces trois lignes et demi de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jos. Lautenschlaeger, avocat pour la plaignante. 6 sept—6 11 18 25—oct 2 9

**Le "